

2023/2024 Association fondée en 1874 reconnue d'utilité publique par décret du 31 mars 1882

Club: Périgord Escalade 179 rte du Bois d'Aillac 24200 Carsac-Aillac

	ADHÉSION 🗌
the state of the s	MUTATION 🗌
	ADHÉSION 🗌
MOD	DIFICATION

A REMPLIR EN	LETTRES CAPITALES et à renvoyer à votre Club accompagné du chèque de règlement à l'ordre du club.				
☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle	L				
NOM DE NAISSANCE et PR					
(Obligatoire) NOM D'USAGE					
(Si différent du nom de naisso					
DATE et LIEU DE NAISSANC (Obligatoires)	CE L. J. L.				
ADRESSE					
LOCALITE					
CODE POSTAL /VILLE/ PAYS					
E-MAIL (Obligatoire)					
TELEPHONES	MOBILE DOMICILE TRAVAII				
PERSONNE à prévenir en cas d'accident	MOBILE DOMICILE TRAVAIL				
Cochez les acti	vités pratiquées : pour mieux vous connaître et vous informer.				
☐ 1. Alpinisme	☐ 5. Marche nordique ☐ 9. Ski nordique ☐ 13. Snowboard ☐ 17. Via ferrata				
2. Canyon3. Cascade de gla	☐ 6. Randonnée ☐ 10. Ski de randonnée ☐ 14. Télémark ☐ 18. Sports aériens ce ☐ 7. Raquettes ☐ 11. Slackline ☐ 15. Trail Parapente, aile della monoplace				
☐ 4. Escalade	□ 8. Ski alpin □ 12. Spéléologie □ 16. Vélo de montagne				
Pratiquez-vous en com	pétition ? DUI NON				
La FFCAM a besoin de recueillir club, aux prestataires (informatiq J'accepte que les in Je ne souhaite pas La licence que je sollicite m. L. 322-1 du code du sport	Données personnelles Conformément à la loi informatique et libertés vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : vosdonnees@ffcam.fr La FFCAM a besoin de recueillir les informations du présent formulaire pour la gestion administrative de votre licence sportive. Elles sont destinées aux gestionnaires de la FFCAM, aux personnes habilitées de votre club, aux prestataires (informatique, routage, assurances) et leurs éventuels sous-traitants, et éventuellement aux partenaires de la FFCAM sauf opposition de votre part. J'accepte que les informations recueillies sur ce formulaire soient enregistrées dans un fichier informatisé par la FFCAM. Je ne souhaite pas recevoir d'informations des partenaires de la FFCAM. La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué. J'ai compris l'objet de ce contrôle.				
	vous connu le club ? □ Sans réponse □ Professionnels de la montagne □ Radio / TV □ Presse écrite				
DEDDÉSENTANTS LÉG		=			
M. Mme Mlle	AUX DU LICENCIÉ MINEUR (OU MAJEUR SOUS TUTELLE) renseigner au moins un représentant				
NOM et PRENOM					
E-MAIL					
TELEPHONE					
ADRESSE					
(si différente du licencié) LOCALITE					
CODE POSTAL /VILLE/ PAYS					
	parentale / la tutelle à l'égard de :				
 ☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle NOM et PRENOM 					
E-MAIL					
TELEPHONE					
ADRESSE					
(si différente du licencié)					
LOCALITE					
CODE POSTAL /VILLE/ PAYS					
	parentale à l'égard de :				

M	UTATION			
Joi	ndre l'appel individuel de cotisatio	on 2023-2024 (ancien club) ou rei	nplir le formulaire ci-dessous :
L				
	N° LICENCE DUBLE ADHÉSION		DATE DE	NAISSANCE NOM
		2024 fournie po	r le premier club c	ou remplir le formulaire ci-dessous :
	N° LICENCE		CLE	
Cł	HANGEMENT DE CATÉGORI			
NO	DUVELLE CATÉGORIE L.L.	Si catégorie	C ou E, n° de lice	ence du référent familial
	PTIONS d'ADHÉSION			
Ab	onnements aux revues : La revue «La Montagne et Alpinis	sme» (France 23 :	€ / Étranger 28 €)	
	Abonnement promotionnel (réser (France : 33 € au lieu de 39,25 €			ux revues La Montagne et Alpinisme et Revue Pyrénéenne
				La revue de mon club envoyée par courriel
Αι	utres Activités Club : 🔲	Forfait.Escala	nde.7.0.€	□ Ecole d'escalade 90 € □
AS	SSURANCES L. le déclare avoir recu et pris co	onnaissance d'u	n exemplaire de la	a notice d'information intitulée « LICENCE ASSURANCE - RECAPITULATIFS DES GARANTIES
_	SAISON 2023-2024 » de la f	FCAM disponi	ble en télécharge	ement <u>www.ffcam/assurance.html</u> . s le versement de la cotisation et cessent au 31 octobre 2024 minuit.
				ouscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels
_	ma pratique sportive peut n	n'exposer, et le	s frais de recher	che et de secours. J'ai pris connaissance de la garantie complémentaire Assurance de ses licenciés figurant sur la notice d'information et qui couvre, dans les limites indiquées,
	les frais de recherche et de	e secours, les	dommages corp	porels et l'assistance rapatriement.
	Je certifie avoir connaissa complémentaires d'assurance	nce que je pe ces pour les do	eux avoir intérêt mmages corpore	à souscrire à titre individuel et auprès de l'assureur de mon choix des garanties els.
	J'accepte l'Assurance de P 17 € pour les licenciés de m			France/Union Européenne & Maroc proposée par la FFCAM (cf. notice) au tarif de 22 €, catégories E1, E2, J1 et J2).
		ersonne et Assi	stance Secours F	rance/Union Européenne & Maroc.
		e l'Assurance de	•	sistance Secours France, Union Européenne & Maroc, une assurance Individuelle Accident
F	Je veux étendre mon assura Je veux souscrire l'extensio			(Responsabilité Civile + Assurance de Personne et Assistance Secours) au tarif de 118 €.
				. landations fédérales concernant mon état de santé (https://www.ffcam.fr/certificat_medical.html).
Ē	Licenciés mineurs : j'atteste a	avoir répondu N	ON à toutes les qu	uestions du questionnaire de santé (https://www.ffcam.fr/certificat_medical.html), à défaut, je
				a pratique des sports de montagne.
	DATE:			SIGNATURE Licencié ou représentant légal (pour mineur ou majeur sous tutelle)
	L'inscriptio	n ne sera effe	ective qu'à la ré	ception du paiement conforme à l'engagement daté et signé
				CADRE RÉSERVÉ AU CLUB
	Part fédérale (inclua responsabilité civile obligato			Votre inscription est à adresser au club :
	C (éventuel droit d'	otisation club 'entrée inclus)		
	,	LICENCE		
		e de Personne ance Secours		
	Individuelle Accid	dent Renforcée		
	Extension Monde Entier			
	Extension	Paralpinisme		
	Magazine La Montagno	e et Alpinisme		
ı	Abonnement promotionnel a .a Montagne et Alpinisme et Revu			
		Autres revues		
	Mode et date de règlement	Activité club		
		TOTAL		



Cotisations 2023/2024

					PART CLUB		TOTAL				
CATEGORIE	SIEGE + ASS. RC	ASS. PERS. FACULTATIVE	CR Nouv. Aq.	CD 24	Base Ecole	Fcole	Forfait	Sans AP		Avec A. P.	
						escalade	Base	Escalade	Base	Escalade	
A1 >65 ans	42,80 €	22,00 €	1,50 €	2,00 €	35,00 €		70,00 €	81,30 €	151,30 €	103,30 €	173,30 €
C1 Conjoint	35,60 €	22,00 €	1,50 €	2,00 €	35,00 €			74,10 €	74,10 €	96,10 €	
E1 18≤Enfant≤24	28,60 €	17,00 €	1,50 €	2,00 €	32,00 €			64,10 €		81,10 €	
E2 Enfant<18	23,10 €	17,00 €	1,50 €	2,00 €	22,00 €	40,00 €		48,60 €	88,60 €	65,60 €	105,60 €
J1 18≤Jeune≤24	39,60 €	17,00 €	1,50 €	2,00 €	32,00 €		70,00 €	75,10 €	145,10 €	92,10 €	162,10 €
J2 Jeune≤18	34,60 €	17,00 €	1,50 €	2,00 €	22,00 €	90,00 €			150,10 €		167,10 €
P1 Professionnel	47,60 €	22,00 €	1,50 €	2,00 €	35,00 €		70,00 €	86,10 €	156,10 €	108,10 €	178,10 €
T1 Adulte	52,60 €	22,00 €	1,50 €	2,00 €	35,00 €		70,00 €	91,10 €	161,10 €	113,10 €	183,10 €

L'adhésion à l'association Périgord Escalade inclut la licence à la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne (FFCAM). Elle est nécessaire à l'accès aux activités et sorties proposées par l'association Périgord Escalade en sites naturels d'escalade.

La cotisation Forfait Escalade permet à l'adhérent, à son conjoint et à ses enfants licenciés au club l'accès à la salle de Veyrignac, aux murs d'escalade utilisés par le club et aux sorties encadrées.

La cotisation Ecole permet à l'adhérent mineur de participer aux séances et sorties de l'école d'escalade

Périgord Escalade Club Alpin Français de Sarlat et du Périgord Noir La Charbonnière 24200 Carsac-Aillac Association Agrée Jeunesse et Sport SIREN: 808 465 736



LICENCE 2023-2024 - PART FÉDÉRALE PAR CATEGORIE -TARIFS ASSURANCE et ABONNEMENT L.M.A.

CATEGORIE	DEFINITION DES CATEGORIES					
	DEFINITION	CONDITIONS à remplir au 1 ^{er} janvier 2024	FEDERALE			
00	licencié à vie	sur décision exceptionnelle du Comité Directeur de la fédération	0€			
A1	licencié de plus de 65 ans et depuis plus de 10 ans sans interruption	né(e) avant le 01/01/1959 et licencié avant le 01/09/2014	25,00 €			
C1	conjoint(e) de licencié dans le même club		18,00 €			
E1	enfant de licencié dans le même club de 18 à 24 ans	né(e) entre le 01/01/2000 (inclus) et le 01/01/2006 (exclu)	11,00 €			
E2	enfant ou petit enfant de licencié dans le même club de moins de 18 ans	né(e) le 01/01/2006 ou après	5,50 €			
J1	jeune de 18 à 24 ans	né(e) entre le 01/01/2000 (inclus) et le 01/01/2006 (exclu)	22,00 €			
J2	jeune de moins de 18 ans	né(e) le 01/01/2006 ou après	17,00 €			
P1	Professionnel de l'encadrement des disciplines sportives listées à l'article 2 des statuts de la FFCAM	sur présentation de la carte professionnelle délivrée par le ministre chargé des sports	30,00 €			
	Gardiens de refuge en activité					
T1	licencié de plus de 24 ans	né(e) avant le 01/01/2000	35,00€			

A la part fédérale ajouter l'assurance Responsabilité civile – Défense Recours OBLIGATOIREMENT

TARIFS ASSURANCES 2023-2024

Responsabilité civile – Défense Recours	OBLIGATOIRE	17,60 €	
Assurance de personne (IA) et Assistance-Secours France/Union européenne/Maroc		22,00€	
Assurance de Personne (IA) et Assistance-Secours France/Union européenne/Maroc E1, E2, J1 et J2	Facultative	17,00 €	
Individuelle Accident Renforcée		43,00 €	
Individuelle Accident Renforcée pour bénévole (enregistré sur extranet dans les « Fonctions »)	Facultatives et à condition d'avoir souscrit l'Assurance de Personne et	21,00€	
Extension Monde entier	Assistance Secours	118,00€	
Extension Paralpinisme	ne		

TARIFS ABONNEMENT "LA MONTAGNE ET ALPINISME" 2023-2024

- licencié résidant en France	23,00 €
- licencié résidant à l'étranger	28,00 €
- abonné non licencié résidant en France	37,00 €
- abonné non licencié résidant à l'étranger	42,00 €
- vente au numéro	9,00 €